

Entreprendre

avec l'agglomération

MUSCLEZ VOTRE ACTIVITÉ AVEC LE PASS COMMERCE ET ARTISANAT



**L'agglomération et la région
Bretagne vous accompagnent
pour investir dans votre activité**

› embellissement de votre vitrine, achat de
nouveau matériel, création d'un site Internet...

GOLFE DU
MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION



› entreprendre-golfedumorbihan-vannes.bzh

PASS Commerce et artisanat



> VOUS ÊTES :

commerçant, artisan, créateur, repreneur,
ou en développement d'activité

> VOTRE ENTREPRISE EST INSTALLÉE :

dans le centre-bourg d'une commune
de moins de 15 000 habitants
située dans l'agglomération

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération et
la région Bretagne vous accordent, sous conditions
d'éligibilité, **une subvention pouvant aller jusqu'à
7 500 €** pour vos investissements.

(travaux immobiliers, équipements de production,
investissement numérique...)

> modalités et critères sur :

entreprendre-golfedumorbihan-vannes.bzh

Nous contacter :

Direction de l'économie, l'emploi, la formation et
l'innovation

Service développement commercial

> economie@gmvagglo.bzh / 02 97 68 70 69

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération

Parc d'Innovation Bretagne Sud II
30 rue Alfred Kastler - CS 70206
56006 VANNES CEDEX